

E42-E19/A7 vers Bruxelles : Modification de l'accès à la sortie n°24 « Mons »

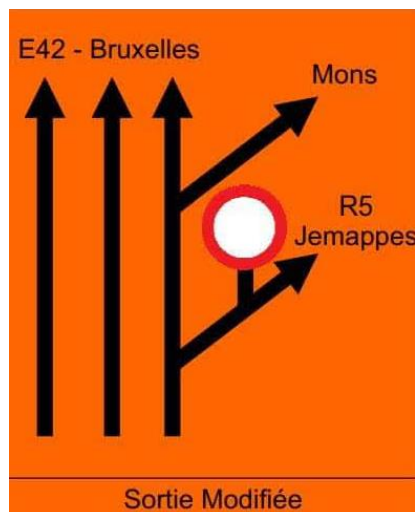
15 octobre 2019

Depuis ce lundi 14 octobre dès 20h, jusqu'au mercredi 16 octobre avant les heures de pointe matinales, les usagers circulant sur l'autoroute E42-E19/A7 vers Bruxelles peuvent toujours emprunter la sortie n°24 « Mons » mais doivent y accéder par un accès temporairement placé juste après le pont de l'échangeur de Jemappes (ils ne pourront plus y accéder par la latérale située juste avant le pont, comme habituellement).

L'accès est donc maintenu, mais déplacé.



Les usagers sont informés de cette modification par le placement de ce panneau :



Ces mesures permettent de réaliser des opérations sous le pont de l'échangeur de Jemappes (connexion R5 à E42-E19/A7), dans le cadre du chantier de réhabilitation de l'autoroute E42/E19-A7.

Pour rappel

Un chantier a débuté en décembre 2018 (par une série de travaux préparatoires) sur l'autoroute E42-E19/A7 entre Obourg et Jemappes, soit sur environ 11,5 km, en direction de la France.

Concrètement, ces travaux permettent :

- De réhabiliter toute la largeur de l'autoroute en profondeur (remplacement de la fondation et parfois de la sous-fondation, jusqu'à 80 cm)
- De réfectionner les bretelles présentes sur le tronçon
- De réfectionner les 9 ponts inférieurs sur lesquels reposent l'autoroute et un pont supérieur surplombant l'autoroute
- De renouveler le système d'égouttage
- De renouveler les panneaux anti-bruit
- De réhabiliter l'aire autoroutière de Bois du Gard

Depuis sa création dans les années 70, cette portion d'autoroute n'avait pas encore fait l'objet de réhabilitation en profondeur. Il s'agit du dernier tronçon de l'E19/A7 à devoir faire l'objet d'une réhabilitation en profondeur.

La moitié du chantier, entre Obourg et Maisières, a été totalement libérée au début du mois d'octobre 2019 et ce dans les deux sens de circulation.

- **Sur l'autoroute, le chantier se poursuit entre Nimy et Jemappes.**
La circulation s'effectue toujours sur deux voies dans les deux sens de circulation avec une vitesse limitée à 70 km/h.

L'objectif est de libérer ce tronçon autoroutier avant la fin de cette année 2019 et d'achever le chantier dans le courant du 1^{er} semestre 2020, en poursuivant alors uniquement le travail sur les ouvrages d'art, n'impactant plus que quelques tronçons ponctuels.

- **Vers la France, la sortie 23bis et l'accès 23 bis « Nimy » restent fermés.** L'objectif est de les rouvrir avant la fin de cette année 2019.

Sur la N6, sous l'échangeur de Nimy, les aménagements réalisés sur la nationale pour maintenir la circulation sous l'autoroute pendant le travail sur le pont supportant l'autoroute ainsi que le rond-point provisoire réalisé à l'intersection de la nationale et de la rue de la Lanterne resteront en place jusqu'à l'ouverture des sortie et accès n°23 bis « Nimy » vers la France.

- **Dans l'échangeur de Jemappes (connexion R5 à E42-E19/A7), les usagers en provenance du R5** ne peuvent toujours pas gagner directement l'E42/E19-A7 vers la France.

Ces travaux, financés par la SOFICO, représentent un budget d'environ **49 millions d'€ HTVA**. Ils sont réalisés en collaboration avec le partenaire technique de la SOFICO : le SPW Infrastructures.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | +32 42 31 67 39 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !    